Chère consœur, cher confrère,

Membre agréé à la Commission Belge des Psychologues depuis 2001, j'ai renforcé les bancs des Associations de Professionnels défendant la psychologie clinique depuis le début de ma carrière, et **je reste actuellement membre à l'Assemblée Plénière de la COMPSy** pour y représenter notre secteur *Clinique*. Mon travail est de défendre et protéger ici et là le titre de psychologue clinicien.ne en Belgique, et de soutenir au quotidien notre pratique en institutions, tout autant qu'en libéral.

Engagé depuis deux ans auprès du *Ministère des Indépendants et Classes Moyennes* à représenter notre profession au sein de la **Commission Sectorielle 13** (professions médicales et paramédicales), j'y défends également les intérêts de notre profession, tout particulièrement en ce qui concerne les questions centrales du **secret professionnel** et de **la pratique en libéral**, face aux nouveaux outils tels le *Dossier Patient Informatisé* (D.P.I.), lui-même étroitement lié au *Dossier Médical Global* (D.M.G.).

Ma pratique, en tant que psychologue en hôpitaux général et spécialisé, en institutions de jour et résidentielle auprès d'adultes handicapé.es, et enfin en Service de Santé Mentale, atteste de mes connaissances vivantes du terrain clinique dans toute sa complexité.

Sur ces bases, je souhaite donc bénéficier de votre confiance afin de poursuivre mon mandat en représentant effectivement l'ensemble des psychologues clinicien.nes francophones de Belgique au sein de cette nouvelle Assemblée des Représentant.e.s de la COMPsy.

Ma volonté est de :

* défendre le secret professionnel via notre Code de Déontologie depuis, notamment, le cadre plus général du R.G.P.D.[1]. **Le secret professionnel est la garantie de l'espace démocratique. Sans secret, pas d'intime.**

* garantir **l'autonomie** de notre métier en santé mentale. **Sans autonomie, pas de liberté d'exercer**.

* poursuivre un rôle **fédérateur** auprès de mes confrères et consœurs francophones et néerlandophones élu.e.s, à partir de notre vieille devise : ***l'Union fait la force***.

Enfin, j'accorderai une attention particulière à créer une relation de confiance avec chacun.e des psychologues clinicien.ne.s durant mon mandat, ce qui nourrira la force de mon engagement.

Michel Lamart,

Psychologue clinicien

Psychothérapeute

[1] Règlement Général sur la Protection des Données.